



COMPTE RENDU Conseil Municipal CHADRAC
19 juin 2024

Présents : Mme Corinne BRINGER, Mme Suzanne COZE, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Nicole LEVET, M Franck ALLEGRE, M Frédéric EYRAUD, M Dominique ROCHER, Mme Marie VERNAUDON, Mme Céline BERNARD, M Loïc JOUSSOUYS et Mme Magalie ALLIBERT.

Pouvoirs : M Christophe CELLIER à Mme Suzanne COZE, M Nicolas TERRASSE à Mme Nicole LEVET, Mme Mathilde MOUCHON à Mme Hélène De Almeida et M Alain GIBERT à Mme Magalie ALLIBERT.

Absents/Excusés : M Jean-Paul NICOLAS, Mme Martine JOUVE, M David FARGETTE, Mme Nelly LEVEQUE, Mme Nathalie ANGLADE et Mme Jennifer MAHIEU VAILLE,

Secrétaires de séance : Mme Suzanne COZE et M Serge DEFIX

Rappel de l'ordre du jour :

Décisions prises par Mme le Maire en application de l'article L 2122-22 4° du CGCT

- 1- Adoption du PV du conseil municipal du 10 avril 2024
- 2- Adoption du PV du conseil municipal du 18 avril 2024
- 3- Vote des tarifs municipaux en vigueur au 1^{er} août 2024
- 4- Adoption des tarifs 2025 de la taxe locale sur la publicité extérieure
- 5- Tirage au sort des jurés d'assise de la Haute-Loire pour l'année 2024
- 6- Adoption d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association MPTC
- 7- Adoption d'une convention d'objectifs avec l'Association Vivre Mieux à Chadrac
- 8- Création d'un emploi d'agent contractuel de droit public d'agent technique de 21 heures hebdomadaires
- 9- Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies dont le SDE 43 pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique
- 10- Questions diverses

1 – Délibération N° 2024-04-01 : Validation du PV du Conseil Municipal du 10 avril 2024

Rapporteur : Mme le Maire

Le Conseil Municipal de CHADRAC s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire du Conseil Municipal sur convocation de Mme le Maire du 2 avril 2024 envoyée au domicile des conseillers municipaux.
Sur 23 membres en exercice :

15 Présents : Mme Corinne BRINGER, M Jean-Paul NICOLAS, Mme Suzanne COZE, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Nicole LEVET, M Franck ALLEGRE, M Frédéric EYRAUD, Mme Céline BERNARD, M David FARGETTE, M Dominique ROCHER, Mme Marie VERNAUDON, M Christophe CELLIER, M David FARGETTE, M Alain GIBERT et Mme Magalie ALLIBERT.

5 Pouvoirs : Mme Martine JOUVE à M Frédéric EYRAUD, Mme Mathilde MOUCHON à Mme Hélène DE ALMEIDA.

3 Absents/Excusés : Mme Nelly LEVEQUE, Mme Nathalie ANGLADE, Loïc JOUSSOUYS et Mme Jennifer MAHIEU VAILLE

M Frédéric EYRAUD et M Frédéric MENINI ont assuré le rôle de secrétaires de séance.

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés. Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- 1- Adoption du PV du conseil municipal du 5 février 2024 : vote à l'unanimité
- 2- Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget général : vote à l'unanimité (Mme le Maire n'a pas pris part au vote)
- 3- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 – Budget général : vote à l'unanimité
- 4- Affectation de subventions aux associations et organismes de droit privé : le vote a eu lieu association par association. N'ont pas pris part au vote selon les associations : Nicole LEVET, Céline BERNARD, Magalie ALLIBERT, Franck ALLEGRE et Dominique ROCHER
- 5- Affectation de subvention 2024 à l'association VMAC : ajourné
- 6- Affectation de subvention 2024 à l'association MPTC : ajourné
- 7- Vote des taux de fiscalité 2024 : vote à l'unanimité
- 8- Présentation et vote du BP 2024 : vote à l'unanimité
- 9- Fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement pour le budget principal et le budget annexe cellules commerciales : vote à l'unanimité
- 10- Vote du Compte Financier Unique 2023 du budget annexe cellules commerciales : vote à l'unanimité (Mme le Maire n'a pas pris part au vote)
- 11- Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2023 – Budget annexe cellules commerciales : vote à l'unanimité
- 12- Présentation et vote du budget annexe 2024 des cellules commerciales : vote à l'unanimité
- 13- Adoption d'une convention avec l'OPAC 43 pour la cession d'un système de climatisation à la résidence les Hortensias à la Bouteyre : vote à l'unanimité
- 14- Adoption d'une convention de partenariat avec le Conseil Départemental 43 pour la plateforme @lithèque : vote à l'unanimité
- 15- Signature du contrat ville agglomération du Puy en Velay pour la période 2024-2030 : vote à l'unanimité
- 16- Demande de subvention au conseil régional Auvergne Rhône-Alpes pour l'extension de la vidéoprotection (2^{ème} tranche) sur la commune : vote à l'unanimité
- 17- Demande de subvention à l'Etat au titre de l'appel à projets FIPDR 2024 pour l'extension de la vidéoprotection (2^{ème} tranche) sur la commune : vote à l'unanimité
- 18- Demande de subvention au Conseil Départemental 43 pour la sauvegarde des édifices culturels non protégés : vote à l'unanimité
- 19- Adhésion de la commune à la procédure de consultation de marché public lancée par le CDG 43 pour le contrat d'assurance des risques statutaires : vote à l'unanimité
- 20- Renouvellement de la convention « assurance santé pour votre commune » avec AXA France : vote à l'unanimité

- 21- Autorisation pour la cession de matériels et de biens mobiliers divers inutilisés par la commune : vote à l'unanimité
- 22- Création d'un emploi permanent titulaire de la fonction publique territoriale d'adjoint technique territorial : vote à l'unanimité
- 23- Création d'un emploi permanent titulaire de la fonction publique territoriale d'adjoint technique territorial : vote à l'unanimité
- 24- Création d'un emploi permanent titulaire de la fonction publique territoriale d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe : vote à l'unanimité
- 25- Création d'un emploi permanent titulaire de la fonction publique territoriale d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe : vote à l'unanimité
- 26- Mise à jour du tableau des effectifs : vote à l'unanimité
- 27- Questions diverses

La délibération a été adoptée à l'unanimité

2 – Délibération N° 2024-04-02 : Validation du PV du Conseil Municipal du 18 avril 2024

Rapporteur : Mme le Maire

Le Conseil Municipal de CHADRAC s'est réuni en Mairie pour une séance ordinaire du Conseil Municipal sur convocation de Mme le Maire du 11 avril 2024 envoyée au domicile des conseillers municipaux.
Sur 23 membres en exercice :

17 Présents : Mme Corinne BRINGER, M Jean-Paul NICOLAS, Mme Suzanne COZE, M Serge DEFIX, Mme Hélène DE ALMEIDA, M Frédéric MENINI, Mme Nicole LEVET, M Franck ALLEGRE, M Frédéric EYRAUD, Mme Céline BERNARD, M David FARGETTE, M Dominique ROCHER, Mme Marie VERNAUDON, M Christophe CELLIER, M David FARGETTE, M Alain GIBERT et Mme Magalie ALLIBERT.

2 Pouvoirs : Mme Martine JOUVE à M Frédéric EYRAUD, Mme Mathilde MOUCHON à Mme Hélène DE ALMEIDA.

4 Absents/Excusés : Mme Nelly LEVEQUE, Mme Nathalie ANGLADE, Loïc JOUSSOUYS et Mme Jennifer MAHIEU VAILLE

Secrétaires de séance : Mme Suzanne COZE et M Frédéric EYRAUD

Il a été dressé une feuille de présence qui a été signée par tous les membres du Conseil présents et représentés. Le quorum étant atteint, le Conseil a pu valablement délibérer.

L'ordre du jour comprenait les points suivants :

- 1- Affectation de subvention 2024 à l'association VMAC : la délibération a été adoptée par 14 Pour, 0 Contre, 0 abstention et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Jean-Paul NICOLAS, Nicole LEVET, Serge DEFIX, Hélène DE ALMEIDA, Franck ALLEGRE).
- 2- Affectation de subvention 2024 à l'association MPTC : la délibération a été adoptée par 13 Pour, 0 Contre, 0 abstention et 5 qui n'ont pas pris part au vote (Corinne BRINGER, Nicole LEVET, Frédéric MENINI, Dominique ROCHER, Franck ALLEGRE).

La délibération a été adoptée à l'unanimité

3 – Délibération N° 2024-04-03- Vote des tarifs municipaux en vigueur au 1^{er} août 2024

Rapporteur : Mme le Maire

Mme le Maire présente les nouveaux tarifs :

DROIT DE PLACE FOIRE ET MARCHE

Mètre linéaire à la journée	4,00 €
Abonnement annuel par mètre linéaire	23,00 €
Electricité annuelle	110,00 €
Forfait jour électricité	15,00 €

DROIT DE PLACE CIRQUES ET MANEGES

Forfait 1 jour	735,00 €
Forfait 1 semaine	2 100 €
Forfait 2 semaines	3 200 €
Forfait 3 semaines	4 300 €

JARDINS COMMUNAUX

A l'unité	15,00 €
-----------	---------

LOCATION SALLE DE REUNION

Associations de Chadrac	gratuité
Habitants de Chadrac, élus et personnel municipal	30,00 €
Personnes extérieures à la commune	60,00 €
Assemblées Générales de Syndics de bâtiments sur la commune	50,00 €
Associations extérieures	80,00 €
Forfait caution	150,00 €

UTILISATION DU COMPLEXE SPORTIF

Totalité du gymnase tarif horaire hors week-end	13 €
Totalité du gymnase forfait week-end 1 jour	200 €
Totalité du gymnase forfait week-end 2 jours	400 €
Salle multi-sport (grande aire de jeux collectifs) tarif horaire hors week-end	9.50 €
Salle multi-sport (grande aire de jeux collectifs) forfait week-end 1 jour	150 €
Salle multi-sport (grande aire de jeux collectifs) forfait week-end 2 jours	300 €
Salle tennis de table ou combat tarif horaire hors week-end	6.50 €
Salle tennis de table ou combat forfait week-end 1 jour	100 €
Salle tennis de table ou combat forfait week-end 2 jours	200 €
Location occasionnelle par jour avec ménage	305 €
Forfait caution	500 €

RESTAURANT MUNICIPAL

Tarifs sans majoration et tarifs avec majoration de 2 € pour les scolaires si la réservation des repas intervient après un délai de 48 heures.

<u>Enfants</u>	Tarifs sans majoration	Tarifs avec majoration
Ecole enfant de la commune	4 €	6 €
Ecole enfant extérieur à la Commune	4.85 €	6.85 €
Ecole extérieure à la Commune avec livraison	6.40 €	/
Enfant CLSH et crèche de la commune	4 €	/
Enfant CLSH et crèche extérieur à la commune	4.85 €	/
<u>Adultes agents et élus municipaux</u>		
Agent cantine municipale	gratuit	/
Agent en surveillance de cantine	gratuit	/
Autres agents et élus	8,70 €	/

Adultes partenaires		
Maison Pour Tous, Instituteurs, Vivre Mieux à Chadrac, Objectif Groupe	8,70 €	/
DEA et SUEZ (station d'épuration)	10.15 €	/
Pique-nique Vivre Mieux à Chadrac	6.70 €	/
Portage de repas adultes		
Sur le territoire communal	9.10 €	/
Autres communes	10.15 €	/
SPMS- ADAPEI	8.30 €	/
Autres adultes extérieurs		
ADMR	13.60 €	/
Autres	17.40 €	/

CIMETIERE

Concessions trentenaires	870,00 €
Concessions cinquantenaires	1 313,00 €
Place caveau municipal par jour (31 à 61 jours)	1,70 €
Place caveau municipal par jour (62 à 365 jours)	3.25 €

COLOMBARIUM

Case colombarium (5ans)	650,00 €
Case colombarium (10 ans)	950,00 €
Case colombarium (15 ans)	1 200,00 €

MEDIATHEQUE

Carte d'adhésion Extérieurs	15,00 €
Livres non rendus (par livre)	20,00 €

ENCARTS PUBLICITAIRES SUR LE BULLETIN MUNICIPAL

1/12 ^{ème} de page (9x4 cm)	250 €
1/8 ^{ème} de page (9x6 cm)	300 €
1/3 de page (9x9 cm)	400 €
1/4 de page (9x13.5 cm)	500 €
1/4 de page bandeau (19x6 cm)	500 €
1/2 page (19x13.5 cm)	600 €
1 page (19x27 cm)	850 €

<u>Coût horaire des services municipaux</u>	
AGENT TECHNIQUE	
Pendant les heures de travail	25 €
En dehors des heures de service (soirée, week-end, fériés)	35 €
Coût horaire travaux avec utilisation de matériels (tondeuses, débroussailleuse, tronçonneuse etc...)	15 €
Coût horaire travaux tracteur-tondeuse	25 €
Coût horaire travaux avec gros engins (camion, tractopelle ...)	40 €
Forfait desserte hivernale / tarif par unité de passage	35 €

AGENT Maison Pour Tous	
Pendant les heures de travail	30 €
En dehors des heures de service (soirée, week-end, fériés)	40 €
AGENT DES ECOLES	
Pendant les heures de travail	25 €
En dehors des heures de service (soirée, week-end, fériés)	35 €
AGENT RESTAURANT MUNICIPAL	
Pendant les heures de travail	25 €
En dehors des heures de service (soirée, week-end, fériés)	35 €

PARTICIPATIONS COMMUNALES :

Le mode de calcul du Quotient Familial reste calqué sur celui de la CAF.

1/CENTRES AERES

QF1 (journée)	6,30 €
QF2 (journée)	4,85 €
QF3 (journée)	3,62 €
QF4 (journée)	2,66 €
QF5 (journée)	2,09 €

QF1 (1/2 journée)	3,15 €
QF2 (1/2 journée)	2,43 €
QF3 (1/2 journée)	1,65 €
QF4 (1/2 journée)	1,37 €
QF5 (1/2 journée)	1,05 €

2/CLASSES DE MER, NEIGE, NATURE, DECOUVERTE. CAMPS, COLONNIE DE VACANCES

QF1 (journée)	7,55 €
QF2 (journée)	6,55 €
QF3 (journée)	5,20 €
QF4 (journée)	4,22 €
QF5 (journée)	3,65 €

Ces dispositions s'appliquent aux enfants de 3 à 17 ans révolus, sans tenir compte du niveau scolaire, et dont les parents ou l'un des parents sont domiciliés sur la commune de Chadrac.

Un minimum de 2 journées consécutives est nécessaire pour bénéficier de ces dispositions concernant les Camps, Colonies et Classes de mer, neige, nature et découverte.

La participation communale est également versée dans la limite de 70 jours par an et par enfant fréquentant les Centres Aérés, Camps et Colonies.

Ces tarifs sont applicables à compter du 1^{er} août 2024.

3/PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ECOLES

Participation par élève :	38,00 €
---------------------------	---------

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

4- Délibération N° 2024-04-04- Adoption des tarifs 2025 de la taxe locale sur la publicité extérieure (T.L.P.F.)**Rapporteur : Mme le Maire**

Enseignes (prix au m2)				Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports <u>non</u> numériques) Prix au m2		Dispositifs publicitaires et préenseignes (supports numériques) Prix au m2	
superficie inférieure à 7 m ²	superficie supérieure à 7 m ² et inférieure ou égale à 20 m ²	superficie supérieure à 20 m ² et inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²	superficie inférieure ou égale à 50 m ²	superficie supérieure à 50 m ²
Exonération	18.60 €	27.80 €	37.10 €	18.60 €	37.10 €	55.70 €	111.20 €

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

5- Délibération N°2024-04-05 : Tirage au sort des jurés d'assises de la Haute-Loire pour l'année 2025**Rapporteur : Mme le Maire**

Liste des 6 jurés d'assises tirés au sort :

- Mme SALMAN Kholoud
- Mme QUEIROZ Rosa
- Mme JALLUT Josette
- Mme SANIAL Amélie
- Mme PAPEGAY Delphine
- M ROCHETTE Charles

Cette liste devra être transmise au greffe de la Cour d'assises du Puy en Velay au plus tard le 15 juillet 2024, afin que la commission départementale puisse établir la liste définitive des jurés pour l'année 2025, dans le courant du mois de septembre 2024.

La délibération a été adoptée à l'unanimité.

6- Délibération N°2024-04-06 : Adoption d'une convention pluriannuelle d'objectifs avec l'Association MPTC

Délibération ajournée absence de quorum

7- Délibération N°2024-04-07 : Adoption d'une convention d'objectifs avec l'Association Vivre Mieux à Chadrac

Délibération ajournée absence de quorum

8- Délibération N°2024-04-06 : création d'un emploi d'agent contractuel de droit public d'agent technique de 21 heures hebdomadaires**Rapporteur : Mme le Maire**

Mme le Maire présente aux conseillers municipaux la délibération qui prévoit la création de l'emploi d'agent contractuel chargé des missions suivantes : aide et assistance à l'enseignante de la classe maternelle, accueil des enfants, cantine et surveillance, entretien des locaux est justifiée pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activités. Cet emploi correspond au grade d'agent technique territorial cadre d'emplois des agents techniques catégorie C filière technique. La durée hebdomadaire de service afférente est fixée à 21 heures.

La délibération est validée à l'unanimité.

9- Délibération N°2024-04-07 - Adhésion au groupement de commandes porté par les Syndicats Départementaux d'Energies de l'Ariège (SDE09), de l'Aveyron (SIEDA), du Cantal (SDEC), de la Corrèze (FDEE 19), du Gard (SMEG), du Gers (SDEG), de la Haute-Loire (SDE 43), des Hautes-Pyrénées (SDE65) du Lot (TE46), de la Lozère (SDEE), des Pyrénées-Orientales (SYDEEL 66), du Tarn (SDET) et du Tarn-et-Garonne (SDE82) pour l'achat et la valorisation d'énergies, l'achat de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique**Rapporteur : Mme le Maire**

Madame le Maire explique que la commune va participer au groupement de commande pour l'achat et la valorisation d'énergies, de fournitures, de services ou de travaux en matière d'efficacité énergétique. Cette consultation est lancée à l'échelle du massif-central et relayée localement par le SDE 43.

La délibération est validée à l'unanimité.

La séance est levée à 19 h 50

Chadrac le 19 juin 2024

Mme le Maire

Corinne BRINGER




Secrétaires de séance

Suzanne COZE


Serge DEFIX